

MÉMOIRE DU RÉSEAU DES ORGANISMES ET INTERVENANTS EN ITINÉRANCE DE LAVAL



PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LAVAL

POUR L'OBTENTION DE PROGRAMMES DE SUPPLÉMENT AU
LOYER VISANT À SOUTENIR LA CLIENTÈLE ITINÉRANTE DE
LAVAL À TRAVERS LE PROGRAMME DE SOUTIEN RÉSIDENTIEL
AVEC ACCOMPAGNEMENT

COMITÉ DE RÉDACTION :

DANIELLE ALLARD, CAFGRAF GROUPE D'ENTRAIDE SANTÉ MENTALE LAVAL

MÉLANIE ROGER, AUBERGE DU CŒUR L'ENVOLÉE

CAROL PAGÉ, TRAVAIL DE RUE DE L'ÎLE DE LAVAL

NICOLE SÉGUIN, ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE CISSSL

LAVAL, 2 JUIN 2015

1. Présentation du ROIL

Le réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIL) est composé d'acteurs préoccupés par les enjeux de l'itinérance. Il est composé de membres des réseaux communautaire, public et municipal. Sa mission est « d'informer et de sensibiliser la collectivité lavalloise à la problématique de l'itinérance ». Il offre un lieu de concertation afin d'offrir des alternatives, des services et des activités aux personnes vivant l'instabilité résidentielle, l'exclusion, l'itinérance et la pauvreté dans notre région. Depuis 2007, le ROIL participe activement à la rédaction du plan communautaire régional de lutte à l'itinérance du Ministère de la santé et des services sociaux. De plus, ses membres adhèrent à la politique du Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ) qui revendique pour les personnes en situation d'itinérance un revenu décent, un réseau d'aide et de solidarité, le droit de cité, le droit au logement, le droit à l'éducation et le droit à la santé.

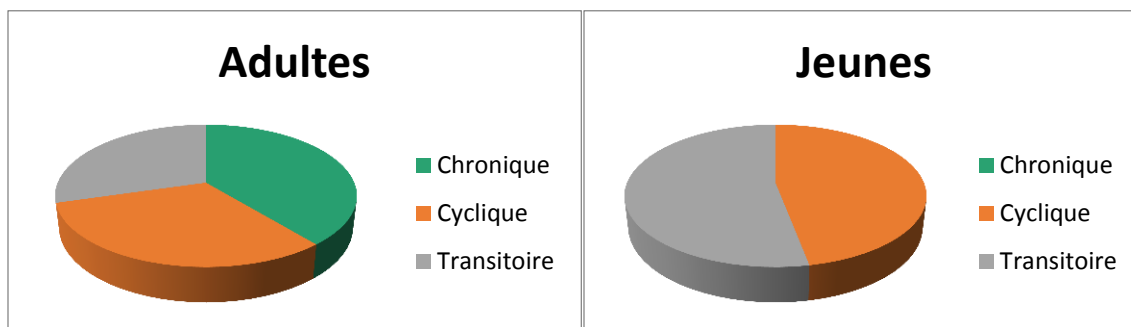
2. L'Aviron, hébergement communautaire

Rappelons que le ROIL est l'organisme fondateur de l'Aviron. Lors de sa fondation, Ville de Laval a délégué un de ses représentants au conseil d'administration afin d'assurer une collaboration étroite avec le milieu dans la mise sur pied de sa première ressource officielle d'hébergement pour personnes itinérantes à Laval. Depuis son ouverture, Ville de Laval octroie un financement récurrent de 50 000\$ annuellement pour soutenir l'intervention. Ce projet nous a permis collectivement de développer une expertise en logement social et en gestion de programmes de supplément au loyer (PSL).

3. Portrait de l'itinérance à Laval

La problématique de l'itinérance à Laval est peu perceptible. Le territoire compte peu d'itinérants chroniques visibles. Toutefois, malgré l'absence visible de personnes sans abri, on compte bon nombre de personnes vivant des épisodes d'itinérance auprès desquelles la division urgence sociale, les policiers, les organismes communautaires et l'équipe itinérance du CSSS de Laval doivent intervenir. Ces personnes se retrouvent à la rue suite à une éviction (exécution d'un bref d'expulsion et de mise-en-possession) ou bien après avoir été hébergées chez des proches qui décident de les expulser. Ces dernières personnes ont souvent été dépannées chez plusieurs connaissances avant de se retrouver à la rue. Une recherche-action ayant été effectuée du 19 décembre 2014 au 17 avril 2015 par Elisabeth Greissler a permis de dresser un portrait de l'itinérance à Laval.

Trajectoires :



Adultes : Chroniques 39% Cycliques 31.5% Transitoire 29.5%

Jeunes : Cycliques 47% Transitoire 53%. On note cependant environs 10% de cas lourds pouvant s'apparenter à une trajectoire chronique.

Caractéristiques :

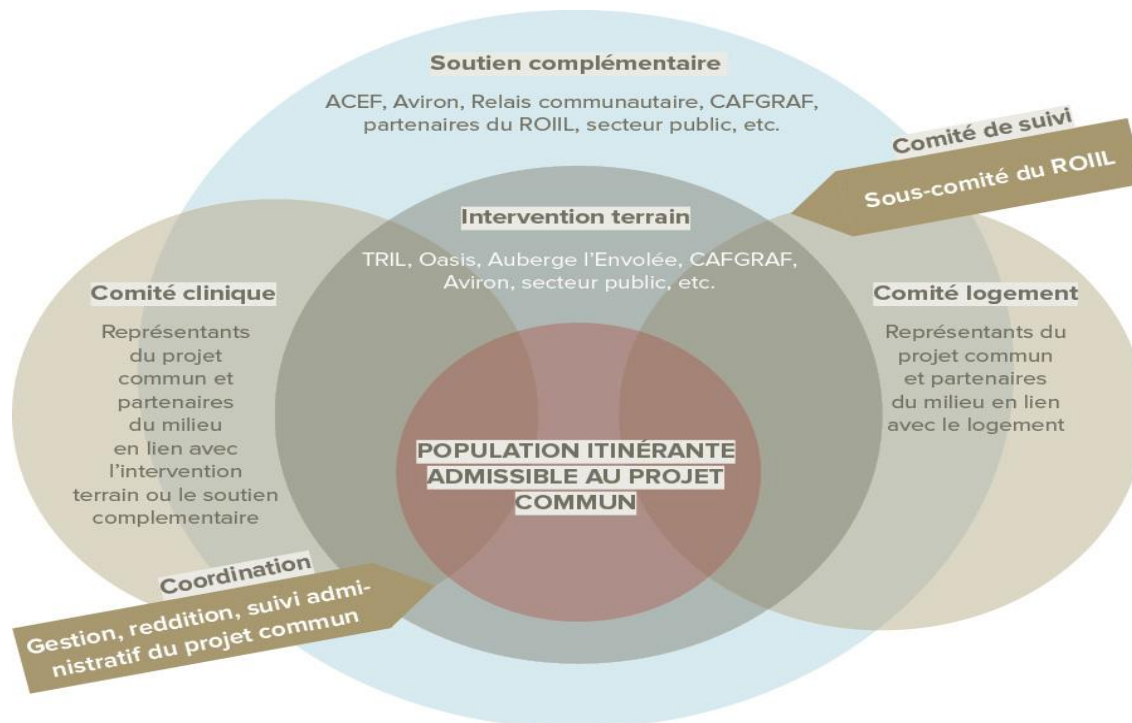
CARACTÉRISTIQUES Jeunes (25 ans et moins)	CARACTÉRISTIQUES Adultes (plus de 25 ans)
20 ans en moyenne	45 ans en moyenne
34,5% de femmes	24,5% de femmes
90% originaires de Laval	76% originaires de Laval
828 \$ de revenus mensuels moyens 17 % sans revenus	762 \$ de revenus mensuels moyens 74,5 % de bénéficiaires de l'aide sociale
62% de troubles concomitants de santé mentale et toxicomanie	43% de troubles concomitants de santé mentale et toxicomanie

4. Projet commun de soutien résidentiel avec accompagnement (SRA)

Un travail de concertation et de collaboration a été effectué par 9 organismes partenaires (L'Aviron, CAFGRAF, ACEF, Auberge du cœur l'Envolée, Habitations l'Envolée de Laval, TRÎL, Oasis, Relais communautaire, Maison Dominique) afin de mettre en place un modèle commun permettant d'offrir des services de soutien résidentiel avec accompagnement à la clientèle lavalloise itinérante ou à risque

imminent de le devenir. Le modèle est basé sur la collaboration entre les partenaires dans le but de placer et de maintenir en logement le plus grand nombre possible d'itinérants. Pour se faire, nous avons besoin de logements économiquement accessibles.

Dans le cadre du programme SPLI/SRA, le comité de suivi issu du ROIL procédera à l'embauche d'une coordination, ainsi qu'à la mise en place des comités clinique et logement.



Extrait de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance : Ensemble, pour éviter la rue et en sortir* :

« Faciliter l'accès à un logement constitue un enjeu central tant pour la prévention de l'itinérance que pour aider les personnes concernées à sortir de la rue de façon définitive, particulièrement dans les milieux où les logements sociaux demeurent non disponibles et où les logements locatifs les plus abordables demeurent trop dispendieux. Les étapes menant à la stabilité résidentielle diffèrent selon les situations et demandent une variété de types d'hébergements et de logements jumelés à des formules d'accompagnement social et communautaire ajustées au besoin des personnes. L'approche de stabilité résidentielle est la clé pour la mise en place de solutions durables. Dans ce contexte, le programme de supplément au loyer et le soutien communautaire demeurent des outils indispensables. »

4. Enjeux

Coût de l'itinérance

Extrait de *L'Itinéraire, Dossier spécial, octobre 2013 : Le coût de l'itinérance*

« Si Pierre reste dans la rue pendant ces deux années, cela aura coûté un total de 93615 \$, c'est-à-dire 46808 \$ par année en interventions et services divers. Ces dépenses totalisent 95647 \$, soit 47824 \$ par année, s'il est intégré dans un programme suivant l'approche «logement d'abord». Au-delà de l'aspect financier, on note une plus grande stabilité résidentielle qui, selon les chercheurs du projet Chez soi, permet de sortir de l'urgence et commencer à régler les problématiques de fond contribuant à l'itinérance chronique.

Revenus moyens

La prestation de base de l'aide sociale pour un adulte est actuellement de 686\$ mensuellement.

Sources de revenu	- 25 ans	< 25ans
Aide sociale	(N49) 649 \$	(N73) 686 \$
Aide sociale, CSE		
Assurance salaire	(N3) 934 \$	(N1) 753 \$
Assurance emploi	(N3) 934 \$	(N9) 934 \$
CSST		(N2) 1256 \$
Emploi	(N60) 1256 \$	(N3) 1256 \$
Emploi à temps partiel	(N3) 673 \$	
Rente survivant		(N1) 865 \$
PSV et SRG		(N3) 1328 \$
SAAQ		(N2) 1130 \$
Aucunes	(N19)	
REVENUS MOYENS	828 \$	761 \$

Coût moyen du logement à Laval

Le coût élevé des logements associé à l'augmentation du coût de la vie, a eu un impact important sur les citoyens qui se retrouvent sans logis. Selon les données de la récente recherche-action (28 janvier au 15 avril 2015, p.47), actuellement à Laval, il en coûte en moyenne 597\$ mensuellement pour louer un appartement d'au plus 3 pièces et demi.

	Chambre		1 1/2		2 1/2		3 1/2		Total	
Auteuil	2	395 \$	1	570 \$	1	595 \$	11	630 \$	15	593 \$
Chomedey	2	435 \$	10	563 \$	20	515 \$	131	623 \$	163	490 \$
Duvernay	2	400 \$	4	556 \$	2	495 \$	32	675 \$	40	641 \$
Fabreville	5	452 \$					13	628 \$	18	579 \$
L-Des-R	4	381 \$	10	509 \$	23	520 \$	126	621 \$	163	594 \$
L-ouest	1	420 \$	1	430 \$	1	550 \$	6	608 \$	9	561 \$
Pont-Viau	4	413 \$	1	450 \$	5	492 \$	58	599 \$	68	578 \$
S-Dorothée					1	390 \$	7	643 \$	8	611 \$
St-François							3	592 \$	3	592 \$
Ste-Rose			3	526 \$			10	636 \$	13	611 \$
St-V-de-P			1	550 \$	1	555 \$	16	658 \$	18	646 \$
Vimont			35	458 \$	5	528 \$	32	598 \$	42	573 \$
Inconnu	3	383 \$			3	550 \$	9	637 \$	15	569 \$
Total/moyenne	23	412 \$	36	523 \$	62	518 \$	518	623 \$	576	597 \$

Sachant qu'un individu ne devrait pas consacrer plus de 30% de son budget à son logement, nous en arrivons rapidement à la conclusion qu'il est impensable pour ces gens de trouver un logement économiquement accessible répondant à leurs besoins.

Prix moyens des logements privés (tous quartiers confondus)	Revenus moyens disponibles pour le logement (30% des revenus)
597 \$	Jeunes : 250 \$
	Adultes : 230 \$

Considérant ces données, comment Ville de Laval et ses élus comptent-ils faciliter l'accès au logement privé pour cette portion de la population?

5. Synthèse des recommandations

Considérant:

- Que le revenu moyen est d'environ 795\$
- Que le coût moyen d'un loyer est 597\$
- Qu'un individu ne devrait pas consacrer plus de 30% de ses revenus à son logement
- Que selon le type d'itinérance, les individus ont d'autres problématiques telles que santé mentale et/ou toxicomanie (p.30)
- Qu'un « projet commun de soutien résidentiel avec accompagnement » débutera dès le mois d'août :
 - afin d'effectuer du démarchage auprès de propriétaires du parc locatif privé
 - et que le budget du projet, provenant du gouvernement fédéral, ne permettra l'attribution que de 8 programmes de supplément au loyer (PSL)
- Que l'approche « logement d'abord » met une pression induite sur les municipalités
- Les coûts engendrés par notre demande sur le budget de Ville de Laval
- Qu'une partie des citoyens lavallois se retrouvent en dessous de l'échelle économique

Le ROIL demande que Ville de Laval fasse les représentations nécessaires auprès de la Société de l'Habitation du Québec pour l'obtention de 50 PSL sur 3 ans qui seront attribués à la clientèle itinérante ou à risque imminent de le devenir.

Déploiement des PSL demandés par année		
PSL demandés Prix moyen 597\$/mois	Année 1	10
	Année 2	15
	Année 3	25

*Advenant le cas que le délai ne soit pas suffisant pour attribuer tous les PSL dans la première année, nous demandons à les transférer à une année subséquente.

En conclusion, comment Ville de Laval et ses élus comptent-ils supporter la demande du ROIL en vue de faciliter l'accès au logement privé pour cette portion de la population?